

SOUS L'ARBRE A PALABRE

PROJET CULTURELLE :

Cette précaution prise, je voudrais dire que le Sénégal est un pays de diversité culturelle : terroirs, ethnies, histoires locales, religions africaines et étrangères, confréries, langues, arts et expressions culturelles etc. Il s'efforce de parfaire son unité nationale. Depuis le début de l'indépendance, la politique culturelle est bâtie sur deux axes : l'enracinement dans les valeurs du patrimoine et l'ouverture sur le monde extérieur et le futur. Elle se décline ensuite en lignes de force sur lesquelles se structurent et se développent les programmes, les initiatives et les réalisations selon le triptyque suivant: la culture comme fondement et ciment de la construction nationale ; la culture comme base, ferment et levier du développement et, enfin, la culture comme source de rayonnement donc composante majeure de la diplomatie et de la coopération internationale.

Notre objectif général est d'informer, sensibiliser et mobiliser tous les milieux concernés et l'ensemble de la population pour que, grâce à son vaste éventail de ressources, la culture serve à atteindre une variété d'objectifs de construction de la paix, de l'unité nationale et d'intégration régionale, en veillant à ce que le plus grand nombre ait la possibilité de contribuer équitablement à la richesse et au développement de la culture pour en tirer les bénéfices attendus. Contribuer prioritairement aux moyens de construction et de renforcement de la paix, de l'unité nationale et de la renaissance africaine. Contribuer prioritairement aux moyens de construction et de renforcement de la paix, de l'unité nationale et de la renaissance africaine.

Veiller à ce que la culture soit mieux articulée à une plus grande diversité de secteurs de développement: affaires sociales, sport, tourisme, éducation, média, information et communication, justice, environnement, santé, administration des communautés de base, gouvernance démocratique, religions, y compris les formes de croyances africaines

Veiller au strict respect de la personne humaine en général et au respect des spécificités culturelles et identitaires ainsi que des droits et libertés culturels des personnes et groupes étrangers présents sur le territoire national à titre permanent ou transitoire, afin que le Sénégal « pays de la Téranga », ne soit pas un slogan creux.

Quid des stratégies et modalités d'action de votre observatoire ?

La stratégie consistera à faire appel aux meilleurs spécialistes des questions traitées et à des spécialistes confirmés de la communication.

La culture couvre un vaste éventail de domaines, de thèmes, de contenus, d'activités et de productions. Elle concerne un grand nombre de groupes, de milieux, de communautés, de publics, de services, de professionnels, d'acteurs et de partenaires. Il est donc difficile de faire correctement et utilement l'observation d'un tel phénomène dans toutes ses manifestations, et d'en rendre compte, qui plus est, avec les moyens limités d'une association nationale africaine.

Et au terme de vos actions, à quoi vous attendez-vous en définitive?

A la préservation de la diversité ! La contribution à la production d'outils et de mécanismes appropriés d'analyse de la dynamique des rapports inter communautaires. La réalisation d'une prise de conscience effective, partagée par le plus grand nombre, des enjeux, défis et opportunités du respect et de la promotion de la diversité culturelle.

La contribution à une meilleure prise en compte effective de la diversité culturelle dans tous les milieux, les services et les sphères d'activités où elle constitue une exigence.

La définition et la mise en œuvre des politiques et des programmes culturels qui prennent en compte à la fois l'objectif de protection et de promotion de la diversité, sans préjudice cependant des exigences de la qualité et de la quantité des productions culturelles, du développement culturel en général et de l'ensemble du développement national.

Un mécanisme de collecte, de production, d'analyse, d'échanges et de diffusion d'informations et de données, y compris par la mise sur pied d'un centre de ressources et de documentation.

Une mobilisation d'expertise et de compétences nécessaires pour dispenser des avis et services

appropriés, y compris des rencontres, échanges, séminaires d'information et de sensibilisation et des modules de formation.

Une production et une diffusion de rapports périodiques, bulletins d'information, publications éditoriales et électroniques et actions médiatiques, et offrir des produits et services culturels.